

**« SAUVONS HASANKEYF » OU UN MOUVEMENT DE PROTECTION D'UN ESPACE RURAL
MOBILISATION CITOYENNE FACE AUX AMENAGEMENTS PUBLICS D'ENVIRONNEMENT**

Gülçin ERDI LELANDAIS
Centre d'études sur les conflits

Résumé

Les aménagements publics de grand ampleur liés à l'environnement deviennent de plus en plus un sujet de controverse tant au plan national qu'international. Si pour les acteurs publics, la réalisation de ces projets est indispensable pour des raisons diverses, l'absence de concertation provoque souvent l'émergence d'une résistance de la part de la population affectée par ces derniers. Si ce type de résistance est souvent analysé dans le cadre de ce qu'on appelle les « NIMBY » pour définir les mouvements de riverains contre toute sorte d'aménagement, cet article vise, par notre cas d'étude, à démontrer que la formation identitaire liée à un espace donné joue un grand rôle dans l'émergence de telles mobilisations au-delà du simple égoïsme de vouloir préserver son confort de vie.

Abstract

Public environmental planning of large scale becoming increasingly a subject of controversy both nationally and internationally. If, for the public actors, the realization of these projects is essential for various reasons, lack of coordination often causes the emergence of a resistance inside the population affected by them. If such resistance is often discussed in the framework of the so-called "NIMBY" to describe the residents' movements against any kind of planning, this article aims, through our case study, to demonstrate that training identity linked to a given space plays a major role in the emergence of such mobilizations beyond selfishness of wanting to comfort his preservation of life.

Lorsqu'on quitte la capitale turque, Ankara, et que l'on avance dans le plateau anatolien, on est très vite pris par le sentiment de vide et d'éloignement du temps présent. A peine éloignés de 30 km d'Ankara, les immenses plateaux, inhabités et sans arbres commencent avec des kilomètres de champs de blé autrefois unique source de revenu des populations. Arrivés à Batman-Hasankeyf après un voyage de 1000 km, le sentiment de vide laisse peut-être place à un éblouissement par les lieux tandis que le sentiment d'appartenir à une autre époque, autre temps perdure. Hormis pour les poteaux électriques, on se croirait au 19^e siècle tellement l'architecture et les habitations sont préservées depuis. Ici, aucun immeuble en béton ou habitations à plusieurs étages, contrairement au reste de la Turquie. De nombreux sites archéologiques et historiques occupent les lieux. Tout le long du fleuve bleu-émeraude, on peut observer des grottes creusées dans la montagne, servant ainsi de lieux d'habitation.

Cette ville de 3669 habitants¹ est aujourd'hui l'objet, parmi d'autres villes-villages, d'un projet d'aménagement hydroélectrique. On aurait pu croire que les habitants, vivant uniquement de l'agriculture et de l'élevage, accueilleraient avec l'enthousiasme ce projet promettant emploi et développement. Il n'en fût pas le cas. La raison est que ce projet prévoit l'inondation entière de leur ville et signifie la fin de leur histoire collective et le début d'une migration imprévisible.

1. LES AMBITIONS GEOPOLITIQUES DE LA TURQUIE, LE PROJET DU BARRAGE ET SES IMPLICATIONS

La Turquie, dans ses politiques étrangère et énergétique, a pour objectif de peser comme puissance régionale face à ses voisins, notamment l'Iran, l'Irak et la Syrie. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord, la Turquie, pays émergent de la région méditerranéenne, voit, depuis les années 1990, son besoin en énergie augmenter en raison d'une croissance économique soutenue. La forte croissance de la demande d'électricité passerait de 78 TWh en 1994 à 130 TWh en 2000, et puis à 270 TWh en 2010 pour atteindre quelque 350 TWh en 2020, d'après les chiffres de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie.² Un tel développement reposerait sur la mise en service de nombreuses centrales électriques dans les années à venir. Le projet d'Ilisu s'inscrit dans cette politique énergétique de la Turquie. Il renvoie non seulement à la volonté d'approvisionnement du pays en matière d'énergie mais aussi à la volonté d'occuper une place dans la reconfiguration énergétique de la Méditerranée lancée par l'Union européenne avec le Forum euro-méditerranéen de l'énergie, dans le cadre du programme MEDA³, et de s'imposer en tant qu'acteur décisif dans la région, face à son concurrent russe, en matière de politiques énergétiques, que ce soit l'électricité, le gaz naturel ou le pétrole et des politiques de partage des eaux notamment avec la Syrie et l'Irak. De plus, la Turquie, par le biais de ces stratégies de politique énergétique, souhaite sécuriser la région est et sud-est du pays, ravagée par la guerre entre les indépendantistes kurdes et l'armée. La construction de grands barrages, outre son utilité en termes d'irrigation, d'emploi et d'énergie, bloquerait plusieurs routes de passage de la guérilla kurde et ferait baisser par la suite l'intensité de l'affrontement armé. Enfin, par le biais de ces deux politiques, la Turquie souhaite augmenter ses atouts face à l'Union européenne dans sa candidature contestée à l'heure actuelle par plusieurs pays européens.

¹. Le chiffre a été tiré du site officiel de la préfecture d'Hasankeyf : <http://www.hasankeyf.gov.tr/index.html>

². Grenon M., Hafner M., Khelif A., Elandaloussi H., « L'Énergie en Turquie : défis et mutations », Revue de l'Énergie, n° 479, juillet-août 1996.

³. Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les externalités négatives du développement économique sur le plan social et environnemental.

Historique du projet de barrage d'Ilisu

L'idée de la construction d'un barrage dans la région d'Hasankeyf avait déjà été lancée dans les années soixante-dix mais n'avait pu voir le jour en raison d'un manque de financement. Le projet a été relancé en 2003 par le gouvernement en place après la création d'un consortium composé de 4 firmes turques et 9 firmes européennes⁴. Le financement du projet dépend de crédits extérieurs à 100 %. Son coût s'élève à 1,2 milliard d'euros⁵ dont 25 millions seront consacrés à la protection et au sauvetage des sites historiques et archéologiques d'Hasankeyf. La longueur prévue des retenues d'eau est de 136 km pour un volume s'élevant à 10,4 milliards de m³. Avec la construction de ce barrage, la Turquie vise une production électrique de 3,822 Gwh/an dans le cadre du projet GAP, ce qui correspond à 5 % de la production totale d'électricité dans le pays. L'estimation de la durée de construction du barrage est de 7 ans, soit entre 2006 et 2013.



Le barrage d'Ilisu s'inscrit en effet dans le grand projet de développement du sud-est du pays, appelé GAP (*Güneydogu Anadolu Projesi*) lancé en 1984 pour apporter la prospérité économique face à l'émergence du séparatisme kurde incarné par le PKK⁶. Ce projet prévoit la construction de 22 barrages et de 19 centrales hydrauliques. Il s'agit d'un programme d'aménagement hydraulique du Tigre, de l'Euphrate et accessoirement de l'Oronte (Asi). Le barrage d'Ilisu constitue un des derniers volets de ce programme.

D'après le rapport de la Direction étatique des affaires hydrauliques de Turquie, la construction du barrage apparaît indispensable pour convenir aux besoins en électricité du pays. Dans ce sens, il la présente comme « un projet d'investissement inscrit dans la vision républicain d'un siècle de la Turquie. Il résoudra les problèmes d'énergie, de sécurité, de modernité et de développement de la région, contribuera au développement de la région du sud-est dans sa totalité et particulièrement dans les villes de Diyarbakir, Batman, Mardin, Siirt et Şırnak, ouvrira des possibilités d'embauche à 80 000 personnes, pour les travailleurs du BTP et leur famille et assurera la reconstruction de routes, ponts, chemins de fer et villages inondés avec des moyens techniques modernisés ».⁷ Malgré certains apports indéniables du barrage, sa

⁴. Les entreprises européennes participantes sont Andritz AG (Autriche), VA Tech Hydro (Autriche), Ed Züblin GmbH (Allemagne), Alstom, Colenco, Maggia and Stucky (Suisse) ainsi que DekaBank (Allemagne), Bank Austria Creditanstalt (Autriche) et Société Générale (France) pour le financement.

⁵. Les chiffres indiqués figurent sur le site officiel de la Direction étatique des affaires hydrauliques : www.dsi.gov.tr

⁶. PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan, *Partiya Karkerên Kurdistan* en kurde, fondé en 1978 à Diyarbakir sous le leadership d'Abdullah Öcalan, avec l'objectif d'un Etat indépendant pour les kurdes notamment de Turquie.

⁷. Ilisu Projesi (Projet d'Ilisu), Rapport préparé par le DSI (Direction des affaires hydrauliques de Turquie), disponible sur le site : www.dsi.gov.tr

construction est fortement problématique. Il fût lancé sans concertation avec population et sans que les effets sociologiques et environnementaux ne soient exposés. L'Etat procède depuis le début dans ce projet de manière unilatérale, sans envisager d'éventuelles solutions pour que les dégâts causés par le barrage soient réduits au minimum. La Turquie a préféré ignorer les recommandations de la Commission mondiale des barrages dans le processus de construction de ces derniers jusqu'à ce que la Banque mondiale ait refusé d'accorder les crédits nécessaires en raison de l'absence d'études d'impacts sur la population et l'environnement. Or, les conséquences de l'installation du barrage ne sont pas négligeables.

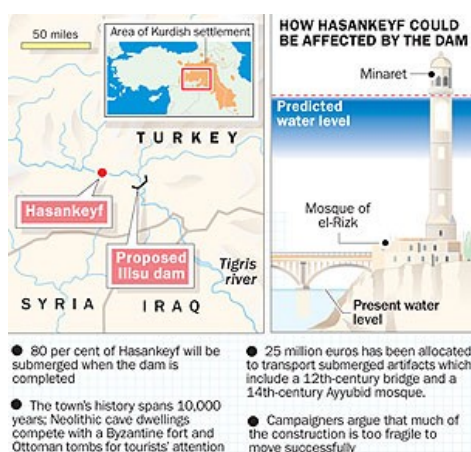
Impacts du barrage dans la région

La construction de ce barrage est extrêmement controversée et rencontre de nombreuses résistances. Un recours contre ce projet a été déposé devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme par une initiative civile, « *Sauvons Hasankeyf* », composée de diverses organisations⁸.

En août 2006, malgré la plainte déposée, le premier ministre, Recep Tayyip Erdoğan, a inauguré les travaux du barrage. Lorsque les travaux seront achevés, l'eau du Tigre remplira la vallée de Hasankeyf et à peu près 199 villages disparaîtront sous les eaux.

La principale conséquence écologique de ce projet sera la transformation de tout l'écosystème autour du Tigre. Dans une région majoritairement agricole, le barrage modifiera les systèmes d'arrosage habituellement utilisés dans la région. En raison de la retenue des eaux du Tigre pour le remplissage du barrage, la morphologie des plaines alluviales changera complètement. De plus, par l'inondation qu'il implique, le barrage fera disparaître de nombreuses zones agricoles ainsi que des espèces vivantes, et ceci dans 266 zones naturelles déterminées par l'Association de protection de la nature en Turquie.⁹

Tableau-1 : La zone de construction du barrage et le niveau prévu des eaux



Source : *The Times*, 10/08/2006. L'illustration ci-dessus montre le niveau que les eaux atteindront après la construction du barrage. 80 % de Hasankeyf sera immergé.

Liés directement aux impacts environnementaux de la construction du barrage en raison d'une vaste inondation de la région, les effets sociodémographiques de l'aménagement hydraulique sont les plus lourds à gérer. Non seulement les habitants de la région perdront leurs

⁸ La liste de ces organisations est jointe en fin de projet.

⁹ Voir le site consacré aux effets du barrage : <http://hasankeyfesadakat.kesfetmekicinbak.com>

terres cultivables, mais 50 à 78 000 personnes à majorité kurde seront déplacées sans qu'il y ait eu une consultation préalable de la population¹⁰. Ceci implique aussi naturellement une transformation des modes de vie de la population de la région, qui sera forcée à l'exil et aux migrations à la fois nationales et internationales, avec toutes les difficultés que cela implique. Il ne faut pas négliger les impacts d'une telle migration dans d'autres grandes villes de la Turquie, qui seront confrontées à la croissance du chômage et à des problèmes de logement et d'urbanisme. Dans ce sens, l'association Dikasum (centre de recherche sur les problèmes des femmes) à Diyarbakir, la capitale de la région avec 2,5 millions d'habitants, milite contre la construction du barrage en raison de l'affluence migratoire importante que la ville subira de nouveau.¹¹

A l'exception de la réalisation d'une revue socio-économique¹² auprès des habitants pour évaluer les biens de chaque ménage déplacé et mesurer l'impact financier et social du projet concernant les déplacements, aucune enquête ou consultation auprès des habitants n'a été réalisée. En aucun cas les habitants n'ont été associés au projet. Dans un rapport commandé par une association suisse, Déclaration de Berne, l'expert de la Banque mondiale Ayşe Kudat relève qu'*il y a encore un grand nombre de personnes touchées par des barrages déjà construits qui attendent toujours d'être relogées, certaines parfois depuis plusieurs années*" et que *"durant les 30 dernières années, [seules] quelques 100 familles par an ont été relogées"*.¹³

La région où devrait être créé le lac artificiel d'Iisu abrite un grand nombre de sites historiquement importants composés du mélange de plusieurs civilisations dont les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Abbassides, les Byzantins, les Seldjoukides et les Ottomans. Depuis le Moyen-Âge, il s'agit également d'un lieu de pèlerinage pour de nombreux musulmans, en raison de la présence, sur son sol, du tombeau de l'Imam Abdullah, attirant pas moins de 30 000 personnes chaque année. En 1978 pourtant, le ministre de la culture turc garantissait la complète préservation du patrimoine. Certes, des mesures de sauvegarde furent prévues pour certains monuments et sites archéologiques. Mais des archéologues estiment les mesures de sauvegarde, notamment pour le site de Hasankeyf, comme techniquement et financièrement irréalistes. Ils pensent que sept ans de construction du barrage ne suffiront pas à déplacer les sites historiques vers des zones sécurisées. De plus il existe des édifices historiques impossibles à déplacer comme la mosquée d'Hasankeyf.

Tous ces impacts, et notamment la disparition de la ville d'Hasankeyf et le déplacement forcé de ses habitants, a entraîné la naissance d'une résistance locale qui a très vite pris de l'ampleur au niveau régional, national voire transnational.

2. EMERGENCE DE LA CONTESTATION CONTRE LA CONSTRUCTION DU BARRAGE

En janvier 2006, une réunion a rassemblé les maires des principales villes de la région (Diyarbakir, Batman, Hasankeyf, Dargecit et Bismil) suite à la déclaration du plan d'action pour la construction du barrage par l'Etat et suite à la décision de l'expropriation d'une zone incluant

¹⁰. Le rapport officiel sur le déplacement des populations dans la région donne le chiffre de 54762 personnes qui seront déplacées et 199 villages totalement ou partiellement affectés par l'inondation causée par le barrage. Le rapport est consultable sur le site officiel de la Direction étatique des affaires hydrauliques de Turquie : www.dsi.gov.tr, ENCON-Plan d'action de réaménagement dans le cadre du barrage Iisu.

¹¹. Diyarbakir a reçu plusieurs vagues d'immigrations notamment dans les années 1990, suite aux politiques « anti-terroristes » de l'Etat. Dans le cadre de la lutte contre le PKK, l'armée avait vidé et brûlé des centaines de villages proches de la frontière pour limiter la marge de manœuvre de cette organisation et le soutien à celle-ci.

¹². Il s'agit de l'enquête menée par l'entreprise ENCON, commandé par l'Etat turc.

¹³. Enquête réalisée par la Déclaration de Berne, Source: Vers un développement Solidaire, 159, mars 2001, <http://www.evb.ch/fr/p25010810.html>

les 199 villages en vue de la constitution du lac artificiel du barrage. L'objectif était de discuter, notamment par la participation des municipalités, quelle solution pourrait être apportée au sort des populations concernées. A la suite de cette réunion, une coordination appelée « *Sauvons Hasankeyf* » (Hasankeyf Girisimi) a été fondée avec la participation de nombreuses organisations politiques et associatives.

Jusqu'à l'heure actuelle, cette coordination a mené un bon nombre de campagnes et est apparue comme un véritable contrepoids local à la décision du gouvernement de lancer la construction du barrage. Les activités de la coordination ne se limitent pas uniquement à des meetings et manifestations. Elle fonctionne comme un véritable groupe de pression. Ainsi, en juillet 2008 dans le cadre du Festival d'art et de culture de Batman, elle a organisé une conférence internationale sur la construction des grands barrages, leur impact social et environnemental ainsi que les exemples de contestation citoyenne à ce type de projets d'aménagements environnementaux. La Coordination a également contacté ses homologues européens afin que ces derniers puissent exercer une pression auprès de leurs gouvernements respectifs dans l'objectif d'empêcher d'éventuels financements pour la construction du barrage. En Angleterre et en Suisse notamment, les organisations *Ilisu Dam Campaign* et *Déclaration de Berne* luttent activement contre le barrage aux côtés de *Sauvons Hasankeyf*. Enfin, la Coordination, en réunissant les municipalités des villes affectées par le barrage, a déposé une requête auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme afin que l'Etat cesse la construction.

Dans cette opposition au barrage, plusieurs raisons motivent les adhérents de *Sauvons Hasankeyf*. Ces raisons sont souvent évoquées par les militants et sur les sites Internet des organisations. Selon eux, dans le lancement du projet de barrage d'Ilisu, la mise en œuvre des recommandations de la Commission mondiale des barrages telles que "des accords négociés dans un processus ouvert et transparent"¹⁴ a été totalement ignorée. Jusqu'ici, le projet a été conduit sans consultation digne de ce nom, ni participation des communautés affectées. Les entretiens pour la revue socio-économique¹⁵ ont été conduits en turc, langue que de nombreuses personnes de la région notamment les femmes ne parlent pas. Même les maires de ces communautés n'ont pas été consultés correctement. Enfin, dans certaines régions, les études ont été conduites uniquement par hélicoptère.

Malgré ces controverses, le Premier ministre Recep Erdogan a déclaré que « *Ce chantier démontre que nous n'oublions pas le Sud-Est* ». La coordination « *Sauvons Hasankeyf* », proteste contre un tel « cynisme » d'après leur porte-parole. À trente kilomètres de là, Barajevleri (maisons du barrage), village au pied du futur barrage, en est la preuve : des maisons à l'allure désolée, construites pour héberger les sinistrés du barrage de Batman. Les transports collectifs les plus proches sont à une heure de marche. Pas d'école, pas de commerces, pas de médecin. Avec les pluies, les chemins sont impraticables. Le maire d'Hasankeyf s'interroge :

« Ils ont construit vingt et un barrages et nous n'avons constaté aucune amélioration de notre existence : Halfeti, Zeugma, Batman... On connaît les problèmes rencontrés par les populations avoisinantes. Et c'est avec Ilisu que le bonheur viendrait ? »

Les barrages existants ont déplacé des centaines de milliers de personnes. La plupart n'ont pas été réinstallées ou n'ont reçu aucune compensation. La construction du barrage, mis à part le déplacement des milliers de personnes, transformera entièrement leur mode de vie et leurs habitudes environnementales, agricoles et culturelles.¹⁶ Expert à la Banque mondiale, spécialiste des déplacements forcés, l'anthropologue Michael Cernea évoque également les

¹⁴. Rapport de la Commission mondiale des barrages, Tour d'horizon, Suisse, 16 novembre 2000.

¹⁵. Il s'agit de la revue socio-économique réalisée par l'entreprise ENCON que nous avons évoqué en page 4.

problèmes dans le déplacement de la population de la région. Il conclut son analyse du plan proposé de la manière suivante : « *Bien qu'un plan de déplacement de la population existe, ce qui est déjà un progrès, celui-ci reste totalement insuffisant pour servir de base à une garantie à l'exportation ou à un crédit bancaire. Dans sa forme actuelle, il ne correspond pas aux lignes directrices utilisées par la Banque mondiale ou l'OCDE* »¹⁷. Cernea critique en particulier le manque de stratégie détaillée indiquant quelles sont les perspectives de revenus que peuvent attendre les 54 000 personnes concernées.

La région est particulièrement sensible au déplacement forcé des populations. En raison de la guerre contre la guérilla kurde depuis 25 ans, l'Etat a procédé à l'évacuation de 3688 villages et au déplacement d'entre 335 000 et 378 000 personnes d'après le rapport de la Commission d'enquête de droits de l'Homme du parlement turc.¹⁸ Depuis, malgré la mise en place des politiques de retour, seules 70 000 personnes ont pu retourner dans leur village. Pour le reste, le retour est quasiment impossible, soit en raison de problèmes d'infrastructures, soit parce que les villages ont été tout simplement rasés par l'armée pour ne pas qu'ils servent de refuge aux guérilleros kurdes. La conséquence de ces déplacements forcés est l'augmentation de la population urbaine dans les grandes villes de la région, notamment Diyarbakir. En 1990, cette ville ne comptait que 300 000 habitants. Aujourd'hui, on estime à deux millions la population de cette dernière. Diyarbakir lutte aujourd'hui non seulement contre les bidonvilles envahissant la ville mais contre la paupérisation et la criminalisation croissante. En effet, dans la région, le déplacement des populations a toujours été connoté à la question kurde. Il est souvent perçu comme une pratique répressive contre l'empreinte du peuple kurde dans la région. Etonnamment, l'Etat, plutôt que de faire la promotion du projet avec des arguments économiques, va également dans cette perspective. La présence d'une contestation locale face au barrage est interprétée de la manière suivante par le ministre de l'agriculture :

*« C'est d'abord le PKK qui ne veut pas le barrage Ilisu. Il y a des raisons militaires à cela. Le lac artificiel créé dans cette région va leur couper les routes de passage. Le problème essentiel est là. Les revendications contre le barrage tentent de le camoufler. »*¹⁹

Il est donc possible d'avancer l'idée que la question identitaire joue un rôle décisif dans l'organisation de la contestation ainsi que dans l'élaboration des revendications face à la construction du barrage. Il en va de même pour les acteurs publics. Dans leur décision de lancer le barrage, la question kurde est motivante. Tant la volonté d'apporter des solutions économiques au sous-développement de la région à majorité kurde que de réduire le pouvoir des séparatistes explique la position de l'Etat. Ce ne sont nullement les seules raisons dans le lancement du barrage, la question énergétique y joue un rôle non-négligeable. Néanmoins, dans le conflit opposant l'Etat à la contestation locale, les deux premiers constats sont les éléments structurants.

L'importance de l'identité²⁰ s'explique également par sa concordance à la ruralité. Cette région, montagnaise, aux conditions climatiques sévères, est inapte à l'habitation urbaine et à la construction de grandes villes. La population est restée majoritairement agricole, a développé ses propres systèmes de production et s'est adaptée entièrement aux conditions

¹⁶. Voir le rapport « Konuya giris (introduction) » de l'Initiative Hasankyef sur le site web : www.hasankyefasadakat.org ainsi que les sites d'Ilisu Dam Campaign : <http://www.weed-online.org/themen/766854.html> et de Déclaration de Berne : <http://www.evb.ch>

¹⁷. Cernea Michael M., Comments on the Resettlement Action Plan for the Ilisu Dam and HEPP Project, 23 February 2006, World Bank. Disponible en anglais en format électronique : http://www2.weed-online.org/uploads/Ilisu%20RAP_Cernea%2002-2006%20fin2.pdf

¹⁸. Pour plus d'information sur le sujet, voir <http://www.radikal.com.tr/haber.php?haberno=126489>

¹⁹. Déclaration aux médias du ministre de l'agriculture à Berlin le 20 janvier 2008, voir : <http://www.kocaelim.net/haber!5032.html>

²⁰. Nous entendons par identité un construit social qui correspond non pas à une réalité donnée mais à un discours proposant un « ordre des choses » en ré-écrivant ou en écrivant l'histoire, l'espace, la culture. C'est un récit « dont la fonction est de rendre normal, logique, nécessaire, inévitable le sentiment d'appartenir, avec une forte intensité à un groupe.

naturelles d'habitation. Autrement dit, le mode de vie dans Hasankeyf est en harmonie totale avec la nature et le climat. Au lieu de procéder à la construction de bâtiments, de logements collectifs, la population a préféré investir les milliers de grottes tout autour de la rivière d'Ilisu et du Tigre pour aménager des maisons troglodytes. De plus, en raison de la présence de nombreux sites archéologiques, des mosquées et monuments historiques, les habitants valorisent leur ville comme un carrefour des civilisations.

3. MOBILISATION HASANKEYF : APPROPRIATION D'UN ESPACE

Les associations locales ou régionales jouent un grand rôle dans la diffusion d'informations quant aux urgences à considérer et dans la dénonciation de pratiques d'interventions technocratiques qu'elles jugent obsolètes. On voit, dans le cadre du projet de barrage, les associations intervenir non seulement dans la vulgarisation des connaissances, mais aussi dans la construction de l'opinion publique. Elles sont habitées par le souci d'une transparence dans les processus décisionnels, et notamment à ce que la population et les autorités locales concernées soient certes non seulement informées, mais aussi consultées quant aux dispositions qu'il y aurait lieu de prendre.

La plateforme « *Sauvons Hasankeyf* » a occupé un rôle majeur tant dans l'alerte initiale aux problèmes d'environnement que pour leur inscription sur l'agenda politique et le suivi des décisions prises. Elle a su constituer une véritable mobilisation collective s'imposant comme un mouvement de protection d'un espace-identité, d'un *Chez soi*²¹, non pas dans le sens des mouvements NIMBY (not in my backyard – pas dans mon arrière-cour) mais plutôt dans la direction de préservation d'un lieu inséparable de leur identité. Pour les habitants de cette ville, l'inondation de cette dernière signifie la fin de leur histoire, leur culture, leur identité puisqu'il faudra s'habituer à de nouveaux modes de vie, d'agriculture, d'emploi. De plus, en migrant obligatoirement vers d'autres régions, ils savent que plus aucun retour ne sera possible et envisageable. Un déracinement total est inévitable.

Mobilisation « Sauvons Hasankeyf » : défense d'un espace-identité

Par son caractère de garantie de la spécificité, de la permanence et de la reproduction des groupes humains, un espace comme un territoire donné peut constituer une source identitaire. Car avant tout, dans notre cas d'étude, le territoire, ville d'Hasankeyf, constitue « un remarquable champ symbolique, semé de signes qui permettent à chacun de le reconnaître et, en même temps, de s'identifier au groupe qui l'investit. Certains de ses éléments (lieux, espaces, monuments et objets, paysages, personnages et événements), hissés au rang de valeurs patrimoniales, contribuent à fonder ou à consolider le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent. Sur de telles bases symboliques, le territoire identitaire devient un puissant outil de mobilisation sociale ».²²

Autrement dit, le territoire fournirait à des groupes sociaux qui en tirent de substantielles ressources une identité collective, qui, à son tour utiliserait le territoire pour créer le ciment le plus efficace de ces groupes sociaux leur permettant de se mobiliser en cas de menace collective. C'est ce qui apparaît avec l'émergence de « Sauvons Hasankeyf » face au

²¹. J'ai emprunté le terme à Marie Villela-Petit qui considère le « chez-soi » comme un espace identitaire incontournable. Voir Maria Villela-Petit, « Le chez-soi : espace et identité », *Arch & Comportement*, vol. 5, no. 2, p. 127-134.

²². Guy Di Méo, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, vol. 77, no 2, 2002, p. 175-184.

barrage hydroélectrique qui va rayer de la carte une ville entière et les villages qui lui sont attachés.

Il sera donc convenable d'analyser la mobilisation dans ce cadre. Le piège serait de voir dans cette mobilisation une sorte de mouvement de riverain que l'on qualifie de NIMBY dans le monde universitaire anglo-saxon. Une discussion théorique s'impose en la matière. Le terme NIMBY désignerait les oppositions des associations et, plus largement, du public aux installations ou aménagements susceptibles de perturber leur environnement²³. En ce sens, selon la nature des projets, des oppositions et des acteurs, il s'agit probablement tantôt de conflit d'intérêt, tantôt de combat d'opinions. En tous cas, l'engagement est lié à l'usage d'un territoire et le facteur de proximité est décisif. Le phénomène NIMBY est un conflit de proximité ; il est lié, d'une part, à la crainte de voir le cadre de vie se modifier (diminution de la qualité de vie, de la sécurité, de la valeur de ses biens immobiliers) et, d'autre part, à la défense des intérêts des particuliers, même si la politique générale du projet est acceptée (ce qui n'est pas une règle générale).

Dans le même temps, la population développe un sentiment de dépossession : quelque chose se passe sans que l'avis des principaux intéressés ne soit demandé et pris en compte.

Aujourd'hui en plein essor, ces mobilisations posent problème aux décideurs en charge de ces dossiers. Véritables grains de sable dans la mise en œuvre de projets censés profiter au plus grand nombre, leur multiplication constituerait selon eux un obstacle à l'action publique, et plus encore un danger pour la politique pensée comme une expression de l'intérêt général. Ces mouvements « *contre* », de refus, ne se préoccuperaient pas de l'intérêt général, mais uniquement des bouts de jardins des individus mobilisés.

On l'a compris, les mouvements qualifiés de NIMBY ont souvent une connotation négative. Dans cette image, on peut voir la volonté de la part des acteurs publics de disqualifier ce type de revendications. Car le terme renvoie souvent à des mobilisations organisées autour d'un intérêt particulier, à une sorte d'égoïsme en matière de confort d'un groupe d'individus et souvent des riverains d'un projet d'aménagement s'opposant à la réalisation du projet chez eux mais pas ailleurs. Dès lors, on met en place une opposition entre intérêt général et intérêt particulier. « L'enjeu politique de l'invocation de l'intérêt général et des intérêts particuliers est donc de classer les intérêts en présence dans une typologie binaire (général/particuliers), les intérêts particuliers étant voués par ce classement à être dominés par l'intérêt général. L'intérêt général trace ainsi les frontières de la domination légitime ».²⁴

Dans le cadre de la coordination « Sauvons Hasankeyf », si la mobilisation peut être interprétée ainsi par les acteurs publics dans l'objectif de la disqualifier, elle dépasse le cadre d'interprétation d'un mouvement de type NIMBY. Car même s'il s'agit des mobilisations de riverains, ils dépassent d'après nous bien plus le cadre d'un égoïsme particulier s'opposant à l'intérêt général. Dans ce cas de figure, il ne s'agit pas d'une opposition simple de riverains face à un aménagement public mais avant tout de la défense d'un espace-rural, défini comme le fondement de l'identité collective des habitants. Si on considérait cette mobilisation comme un cas de NIMBY, les habitants devraient s'opposer à la construction du barrage à Hasankeyf mais pas ailleurs. En réalité, la mobilisation défend purement et simplement la sauvegarde d'un environnement considéré ici comme le cadre de vie de l'individu.

Il serait donc nécessaire d'analyser les dimensions identitaires de ce type de mobilisation et de ne pas les considérer comme une contestation puérile des aménagements publics. Dans ce type de mobilisation, on observe un très fort sentiment de peur d'un groupe d'individus de dépossession de leur confort de vie. Or, dans le cas de « Sauvons Hasankeyf »,

²³. Trom Dany, « De la réfutation de l'effet NIMBY considéré comme une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, 1999.

²⁴ Jobert Arthur, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, Année 1998, Volume 11, Numéro 42, p. 67-92.

au-delà de confort de vie, minime dans ses habitations rurales, la population se bat pour son lieu d'attachement. Ceux qui seront affectés par le barrage sont des habitants agriculteurs de Hasankeyf dépendant entièrement des grands propriétaires terriens. D'après une enquête effectuée par une association d'aide aux migrants (GÖC-DER) à Diyarbakir, 56 % des habitants ne possèdent pas leur propre terre. La majorité des terres à cultiver et qui sera inondée par le barrage appartient à 5% de la population.²⁵ D'après le même rapport, ceux qui possèdent l'ensemble des terres sont pour la construction du barrage et n'habitent plus dans cette région rurale. Ce constat signifie que 56 % des habitants affectés par le barrage ne pourront rien obtenir comme indemnité puisqu'ils ne possèdent pas de titre de propriété. Ce sont en effet des paysans sans terre. Or, le Rapport de réinstallation réalisé par la Direction des affaires hydrauliques prévoit le dédommagement et la réinstallation uniquement pour la population ayant un titre de propriété soit pour leur maison soit pour leur terre. On peut donc tirer deux conclusions de ce constat. En premier lieu, il s'agit de paysans sans terre vivant dans cette région depuis des générations et qui n'ont pas connu autre chose que la vie dans un espace rural. La vie urbaine leur est complètement étrangère et de sérieuses inquiétudes ont été formulées sur « la vie d'après-barrage ». Interrogés sur la première idée qui leur vient à l'esprit quand on parle du barrage d'Ilisu, 61 % des paysans répondent « l'immigration forcée, dépossession et déracinement ».²⁶ De plus, 69 % des paysans interrogés expliquent qu'ils n'ont jamais pensé quitter leur village ou leur lieu d'habitation. Hasankeyf correspond donc à leur identité et ils ne s'imaginent pas vivre ailleurs. Deuxièmement, ils n'ont aucun intérêt à tirer ni de la construction ni de la non-construction du barrage. Ils ont leur propre mode de vie et de production durablement. Ils ne savent que cultiver des terres, n'ont jamais vécu dans de grandes villes et n'ont quasiment aucune possibilité de reconversion professionnelle. Le niveau d'éducation étant assez bas, ceci ne facilitera pas non plus leur intégration dans un espace urbain.²⁷

Par ailleurs, les habitants à eux seuls n'ont pas organisé la mobilisation contre la construction du barrage. Cette initiative est venue d'associations de protection des droits des femmes, d'aide aux migrants et d'environnement, voire des municipalités locales et d'archéologues. La valeur symbolique et historique des lieux a joué un rôle considérable également. La mobilisation, malgré le fait qu'elle souligne le déplacement d'entre 50 000 et 70 000 personnes en raison du barrage, a focalisé sa campagne autour de l'héritage historique et archéologique des lieux pour les sauver de l'inondation. On peut d'ailleurs s'interroger, si les lieux n'étaient aussi dominés par l'histoire, si on observerait une mobilisation de cette ampleur ?

La réponse est difficile à fournir. La présence d'associations d'aide aux migrants et pour les droits des femmes met l'accent néanmoins sur les conséquences humaines de la construction de ce barrage hydroélectrique. De plus, le fait que la majorité de la population, et notamment les femmes, ne parlent que le kurde complique l'organisation d'une telle mobilisation. Si l'Etat a mené des enquêtes auprès des villages pour constater le bilan financier de l'opération, ces enquêtes ont souvent été réalisées auprès d'hommes sachant parler le turc. Ceci exclut naturellement les femmes et évite, de fait, d'avoir leurs avis sur le sujet. Or, on sait que dans les milieux ruraux, les femmes ont leurs propres canaux de socialisation, surtout dans les régions à majorité kurde où la famille patriarcale et les crimes d'honneur subsistent encore. Quitter ces lieux et s'installer dans la ville, où elles seront isolées du reste de leur famille et amies, signifie, une aliénation incontestable. L'association DIKASUM parle de l'augmentation du taux de

²⁵. Diyarbakir'ın Bismil İlçesinde Ilisu Barajı Sonucu Etkilenecek Köylerde Yapılan Alan Çalışması Raporu (Rapport de l'étude de terrain réalisée dans les villages affectés par le barrage d'Ilisu à Diyarbakir), GÖC-DER, Diyarbakir, 14 mars 2006.

²⁶. Ibid.

²⁷. L'illettrisme atteint 39 % dans la région. Seuls 40 % de la population active interrogée affirment avoir un diplôme de l'école primaire.

suicide chez les femmes dans les grandes villes de l'Anatolie du sud-est suite à l'urbanisation soudaine de nombreuses familles rurales forcées aux migrations.²⁸

En revanche, l'Etat, dans la prise en charge du problème n'a jamais cherché à comprendre les difficultés exposées ni à apporter une réponse à ces derniers. Les réponses apportées se sont limitées aux indemnisations et relogements sans réflexion sur les perspectives d'avenir des habitants. De plus, les acteurs publics ont tenté de décrédibiliser la mobilisation en faisant référence à l'unité nationale.

L'Etat expose ce projet de barrage indispensable à la fois pour le développement économique et les approvisionnements énergétiques futurs du pays. Le projet est lancé comme un grand projet national impossible à sacrifier pour quelques villages inondés. Le discours est mené en termes de coût-bénéfice. Les bénéficiaires sont tels pour le pays que les paysans devraient supporter le coût qui leur incombe par le barrage. Dans ce cadre, l'avis des habitants n'est pas nécessaire. La tradition de l'Etat paternaliste fonctionnant encore en Turquie²⁹, l'Etat continue à décider sans concertation avec la population. Or, le problème dans la prise en charge de ce conflit par les instances publiques vient de l'absence de concertation et de coopération qu'elles auraient pu établir avec les organisations de la société civile. A la place, les acteurs publics mènent une campagne de décrédibilisation envers les organisations de « Sauvons Hasankeyf » et les habitants de la ville : dire que la population locale, organisée en association, est irrationnelle (elle manifeste une peur irraisonnée), ignorante (elle méconnaît les faits) et souvent manipulée par des organisations ayant d'autres intérêts dans le conflit (référence à la guerre civile et le PKK). Car, comme souligne Dany Trom, l'irrationalité et l'ignorance sont des jugements portés sur la capacité des personnes à maîtriser un ensemble de connaissances techniques et à résorber l'incertitude liée à la situation³⁰. L'Etat procède également à une disqualification morale et on le constate dans les nombreux discours des acteurs publics. Le premier ministre, lors de la cérémonie de lancement de la construction du barrage soulignait « ... dans ces jours où notre nation a besoin d'unité, nos concitoyens ne devraient pas se faire laisser tromper par une poignée d'individus ayant des arrières pensées pour empêcher la construction de ce barrage qui fournira pourtant un développement économique et de l'emploi à la région... »³¹.

En résumé, dans l'esprit des acteurs publics, tout recul ou concession dans la construction du barrage nuirait à l'image de l'Etat. Ceci constituerait un signe de faiblesse pour d'autres mouvements, que ce soit à porté écologique, étudiant ou ouvrier. La culture du conflit peine encore à laisser sa place à la culture de la concertation entre l'Etat et les mouvements sociaux sur la terre anatolienne.

²⁸. D'après les rapports de l'Association des droits de l'homme, dans la première moitié du 2003, dans les grandes villes du sud-est de la Turquie, 24 femmes se sont suicidées et 12 autres ont fait une tentative de suicide pour des raisons inconnues et d'une manière suspecte. Toutes les femmes avaient moins de 25 ans. Voir le site en turc de l'association Uçan Stüpürge, une association de protection des droits des femmes : http://www.ucansupurge.org/index.php?option=com_content&task=view&id=1960&Itemid=73

²⁹ Voir, sur ce sujet Lelandais G., « Du printemps ouvrier à l'altermondialisme...Le champ politique et le champ militant en Turquie », *Cultures & Conflits*, n°70, vol.4, 2008.

³⁰. Trom D., « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante », article cité, p. 38.

³¹. Discours du premier ministre, Recep Tayyip Erdogan le 4 août 2006. Voir sur le site de la préfecture de Mardin : <http://www.mardin.gov.tr/haber/mardinvaliligi.asp?id=694&kategori=BASINDA%20MARDIN>

Conclusion

L'environnement, comprenant l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement créés par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu. En tant qu'acteur, l'individu perçoit, ressent, se représente et se projette dans « son » environnement. C'est aussi le cadre de vie de l'individu et donne signification à son comportement.³² L'environnement procure avant tout du sens et de l'identité, en situant l'individu socialement, économiquement et culturellement.

Dans notre cas d'étude, la défense d'Hasankeyf comme un espace-rural correspond à ce processus de formation identitaire liée à un lieu. En d'autres termes, Hasankeyf, par son héritage historique et social, ses territoires agricoles, sa vie rurale, correspond, pour les habitants de cette ville, à une identification telle que sa destruction signifie à leurs yeux la disparition de toutes leurs attaches, tout signe physique ou symbolique qui les constituent en tant que tel, ce qui les différencie des autres, qui leur permet de constituer une identité collective. Après le déplacement, ils ne retrouveront plus jamais ce sentiment collectif. L'environnement est ce qui les lie en terme d'avenir.

L'attachement au lieu est une relation affective à l'espace, celui-ci contribuant à l'identité de l'individu et procurant un sentiment de sécurité. Si les habitants de Hasankeyf s'opposent tant à ce barrage, c'est peut-être parce que les territoires appropriés individuellement ont comme fonction essentielle de produire de la sécurité, de la prédictibilité de l'ordre et de la stabilité.

- BIBLIOGRAPHIE -

- Beck U.** (2003), *La Société du risque*, Champs, Paris.
- Berger P.**, et **Luckmann T.** (1996), *La Construction sociale de la réalité*, Masson-Colin, Paris.
- Bleiker R.** (2000), *Popular Dissent, Human Agency and Global Politics*. Cambridge University Press Cambridge.
- Bourdieu P.** (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.
- Castles, S.** (2003), « Towards a Sociology of Forced Migration and Social Transformation », *Sociology* (UK), Vol. 77, No. 1.
- Cernea M.** (1997), « The Risk and Reconstruction Model for Resettling Displaced Populations », *World Development*, octobre, vol.25:n°10, p.1569-1587.
- Cernea M.**, **McDowell C.** (ed.), (2000), *Risks and Reconstruction : Experiences of Resettlers and Refugees*, The World Bank, Washington.
- Cernea, M.** (1991). *Putting People First : Sociological Variables in Rural Development*, Oxford University Press, Oxford.
- De Wet C.** (ed.) (2006). *Development-induced Displacement : Problems, Policies, and People*, Berghahn Books, NY, Oxford.
- Deng, F.M.** (1993), *Protecting the Dispossessed: A Challenge for the International Community*. Washington : DC:Brookings Institution Press.
- Di Méo G.** (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, vol. 77, février, p. 175-184.
- Dobry M.** (1992). *Sociologie des crises politiques*, Paris : Presse de FNSP.
- Edelman M.** (1991), *Pièces et règles du jeu politique*, Paris : Le Seuil.
- Erdi Lelandais G.** (2006), « *Cosmopolites enracinés* ». *La transnationalité et la construction identitaire du mouvement altermondialiste. L'exemple de la Turquie*, Paris : EHESS, thèse non publiée.
- Filleule O.** (1993), *Sociologie de la protestation*, Harmattan, Paris.
- Gervais-Lambony P.** (2004), « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains », *Annales de la Géographie*, n° 638-639, p. 469-488.

³². Moser G., Weiss K., *Espaces de vie. Aspects de la relation homme – environnement*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 12.

- Grenon M., Hafner M., Khleif A., Elandaloussi H.** (1996), « l'Énergie en Turquie : défis et mutations », *Revue de l'Énergie*, n° 479, juillet-août, p. 353-367.
- Guigni M.** (2001). « L'Impact des mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes sur les politiques politiques : le cas des États-Unis, de l'Italie et de la Suisse, 1975-1995 », *Revue française de sociologie*, 10/12, vol. 42, n° 4, p. 641-668.
- Harrell-Bond B.E. and Monahan L.** (1998), « The Sociology of Involuntary Migration », *Current Sociology*, Vol. 36, no.2.
- Jobert A.** (1998). « L'Aménagement en politique : ou ce que le « syndrome NIMBY » nous dit de l'intérêt général », *Politix*, 04/06, n° 42, p. 67-92.
- Jousseume V., David O., et Delfosse C.,** (dir.), (2007), « Editorial : Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », *Norois*, vol.3, n° 204, p. 7-9.
- Keck M., et Sikkink K.** (1998), *Activists Beyond Borders*. USA: Cornell University Press.
- Kraft E. M.** (1991), « Citizen Participation and the NIMBY Syndrome: public response to radioactive waste disposal », *Western Political Quarterly*, juin, vol. 44, n° 2, p. 299-328.
- Lagroye J.** (ed.) (2003), *La Politisation*, Belin, Paris.
- Laroche J-C.** (2006), *Le Défi énergétique. De l'épuisement des ressources au développement durable*, Les Editions de Paris, Paris.
- Larrue C.** (2000), *Analyser les politiques publiques d'environnement*, l'Harmattan, Paris.
- Lascoumes P.** (1994). *L'Eco-pouvoir. Environnement et politiques*, La Découverte, Paris.
- Lemieux C., et Barthe Y.** (1998), « Les Risques collectifs sous le regard des sciences du politique », *Nouveaux chantiers, vieilles questions* », *Politix*, n°44.
- Lolive J.** (1997), « La Montée en généralité pour sortir du NIMBY. La mobilisation associative contre le TGV méditerranée », *Politix*, n° 39.
- Marx, E.** (1990). "The Social World of Refugees": a Conceptual Framework" *Journal of Refugee Studies*. 3(3): 189–203.
- Moser G., et Weiss K.** (2003), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme –environnement*, Armand Colin, Paris.
- Nedelau M., et Hainard F.** (2006). *Pour une écologie citoyenne. Risques environnementaux, médiations et politiques publiques*, L'Harmattan, Paris.
- Neveu E.** (2002). *La Sociologie des mouvements sociaux*, Repères, Paris.
- Robinson, J.** (Ed.) (2002), *Development and Displacement*, The Open University, Oxford.
- Sassen S.,** (2006). *Territory, Authority, Rights*, Princeton University Press, Princeton.
- Schlosberg D.** (2004). « Reconceiving environmental justice: global movements and political theories », *Environmental Politics*, autumn, vol. 13, n° 3, p. 517-540.
- Scudder, T.** (1997), « Resettlement ». in Biswas, A. (ed.). *Water Resources: Environmental Planning, Management and Development*. New York: McGraw-Hill.
- Shemtov R.** (1999), « Taking ownership of environmental problems : how local NIMBY groups expand their goals », *Mobilization*, avril, vol.4, n° 1, p. 91-106.
- Sironneau J.** (1996). *L'Eau. Nouvel enjeu stratégique mondial*, Economica, Paris.
- Tarrow S., Mcadam D. et Tilly C.** (2001), *Dynamics Of Contention*, CUP, Cambridge.
- Trom D.** (1999). « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1.
- World Commission on Dams** (2000). *Dams and Development — A New Framework for Decision-Making*, Earthscan, London.

ANNEXES

Liste des organisations constituant *Sauvons Hasankeyf*

- Agenda local 21, Diyarbakir;
Agenda local 21, Mardin;
Agenda local 21, Batman;
Association des bénévoles d'Hasankeyf, Batman;
Diyarbakir, Association de solidarité et d'aide aux migrants;
Batman, Association de solidarité sociale et culturelle des migrants;
Association des droits de l'homme (IHD);
ÇEKÜL – Fondation de protection et de développement du patrimoine culturel et environnemental;
Diyarbakir, Association de protection Kültür ve Tabiat Varliklerini Koruma Yasatma Dernegi;
Diyarbakir, Association d'archéologie, de culture et d'art ;
Diyarbakir Centre Selis de Solidarité entre les Femmes;
Dikasum – Diyarbakir Centre de Recherche et d'Application des problèmes féminins;
EPI-DEM—Centre d'éducation et de consultation psychologique, Diyarbakir;
Centre culturel Bahar, Batman;
Dogu Coopératif de recherche culturelle et scientifique, Diyarbakir;
Dut Agaci Coopératif de recherche culturelle et scientifique, Urfa;
Association des bénévoles de la nature, Diyarbakir;
Plateforme de démocratie de Diyarbakir (34 Bileseni);
Syndicat de pétrochimie à Batman;
Syndicat générale de travail à Batman;
Syndicat de l'éducation à Batman;
Tuhay-Der, Batman;
Chambre des pharmaciens de Batman-Mus-Siirt;
Chambre des médecins de Batman;
Syndicat de l'agro-alimentaire à Batman;
Batman Tes-Is Sendikasi;
Batman Koçerler Dernegi;
Batman Tüm Muhtarlar Dernegi;
Syndicat des travailleurs du secteur de santé (SES) à Diyarbakir;
Syndicat des travailleurs de l'industrie, du mine et de l'énergie à Diyarbakir ;
Syndicat unique de l'agro-alimentaire n°1 à Diyarbakir ;
Barreau de Batman;
Conseil de coordination de l'Union des chambres des architectes et des ingénieurs (TMMOB) à Diyarbakir;
Chambres des architectes à Diyarbakir;
Chambre des ingénieurs de construction à Diyarbakir;
Chambres des ingénieurs de l'électricité à Diyarbakir;
Chambre des ingénieurs de de l'environnement à Diyarbakir;
Chambre des ingénieurs de géologie à Diyarbakir;
Chambre des urbanistes à Diyarbakir;
Chambre des ingénieurs mécaniques à Diyarbakir;
Chambre des ingénieurs de l'agriculture à Diyarbakir;
Chambre des Ingénieurs mécaniques à Batman;
Chambre des médecins à Diyarbakir;
Barreau de Diyarbakir;
Union des mairies de la région sud-est;
Grande mairie de Diyarbakir;
Mairie de Batman;
Mairie de Hasankeyf;
Mairie de Dargecit-Mardin;
Mairie de Bismil-Diyarbakir;
Mairie de Kurtalan-Siirt;
Mairie de Besiri-Batman;
Mairie de Gercüs-Batman;
Mairie de Kozluk-Batman;
Mairie de Yenisehir-Diyarbakir;
Mairie de Sur-Diyarbakir;
Mairie de Kayapinar-Diyarbakir;
Mairie de Baglar-Diyarbakir;
Mairie de Sirnak;
Mairie de Nusaybin-Mardin;
Mairie de Kiziltepe-Mardin;
Mairie de Surgücü-Mardin;

Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques,

Mairie de Yalim-Mardin;
Mairie de Idil-Sirnak;
Mairie de Ergani-Diyarbakir;
Mairie de Silvan-Diyarbakir;
Mairie de Viransehir-Urfa;
Mairie de Varto-Mus;

Mairie de Bulanik-Mus;
Mairie de Malazgirt-Mus;
Mairie de Rüstemgedik-Mus